

## **BENOIST-CAVAY et Victor HUGUES**

### **A propos de « Portrait d'une négresse »**

*Bernadette Rossignol, novembre 2019*

Nous avons commencé cette recherche en septembre 2018 à l'occasion d'une question que nous avait posée *Anne Lafont* qui souhaitait en savoir plus sur les maîtres de la jeune femme représentée dans le « Portrait d'une négresse » du musée du Louvre, peint par Marie Guillemine Benoist, portrait qui allait figurer en bonne place dans la récente et remarquable exposition du musée d'Orsay, « Le modèle noir, de Géricault à Matisse ».

Ces maîtres avaient été identifiés <sup>1</sup> comme le couple de Benoist-Cavay et Catherine Vidal, l'artiste peintre Marie Guillemine Benoist étant belle-sœur de Benoist-Cavay. La lecture du livre de *Marianne Lévy* « Marie-Guillemine Laille-Leroulx et les siens. Une femme peintre de l'Ancien Régime à la Restauration (1768-1826) » a permis à *Anne Lafont* de donner un nouveau titre au tableau « Portrait de Madeleine ».

Nous livrons ici le résultat de nos recherches de l'époque, communiquées à *Anne Lafont* mais reprises et approfondies pour cet article, bien qu'il fasse en partie double emploi avec le livre de *Marianne Lévy*, qui avait consulté les mêmes sources d'archives que nous. Cependant la base de sa documentation est le fonds des Papiers de famille Benoist d'Azy, 161 AQ, dont la consultation est « soumise à l'accord des ayants-droit », accord que nous n'avons pas sollicité et fonds que nous n'avons donc pas consulté. Nous lui emprunterons des informations complémentaires. Mais une différence importante est que son livre est centré sur l'artiste peintre et notre étude sur son beau-frère Benoist-Cavay.

### **Contrat de mariage BENOIST x VIDAL**

Le 2 novembre 1790 M<sup>e</sup> Boyer, notaire à Pointe à Pitre, est présent en la demeure de la dame veuve Vidal, sur son habitation sucrerie dite La Léopard, au Petit Cul de Sac [Petit Bourg], pour signer le contrat de mariage entre :

M. Auguste Alexandre François BENOIST, écrivain ordinaire des colonies et de la marine au département de la Guadeloupe, Grande Terre, demeurant à Pointe à Pitre, originaire d'Angers, paroisse Saint Michel du Tertre, 30 ans passés, fils de Messire Pierre Benoist, écuyer, et de dame Denise Darlus de Monclerc,

---

<sup>1</sup> « Une élève de David, la comtesse Benoist, l'Émilie de Demoustier, 1768-1826 », Marie Juliette Ballot, Paris, Plon, 1914, et « Marie-Guillemine Laille-Leroulx et les siens. Une femme peintre de l'Ancien Régime à la Restauration (1768-1826) », Marianne Lévy, L'Harmattan. Biographies. Séries XVIIIe-XIXe siècle. 2018. ISBN 978-2-343-1456-B. Références citées par Anne Lafont dans « Une Africaine au Louvre en 1800. La place du modèle », Institut national d'histoire de l'art, DITS, 2019 (adaptation d'une conférence à Londres le 24/01/2018).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

et

Demoiselle Catherine VIDAL, demeurant au Petit Cul de Sac, paroisse Notre Dame de Bon Port [Petit Bourg], native de la ville de Basse Terre, paroisse Saint François, fille majeure de défunt Mr Louis Joseph Vidal, ancien capitaine de cavalerie, et dame Louise Françoise Brun Beaupein, consentante.

Communauté de biens.

Biens de la future épouse :

- 94 134 livres de capital, pour solde de ses droits successifs paternels, droits non liquidés, et donation en avancement d'hoirie par sa mère devant le même notaire le 07/02/1788, que sa mère s'oblige à payer au futur époux en hypothéquant ses biens (3 067 livres en avril prochain et autant en septembre suivant et les 88 000 livres restant en un seul paiement dans 5 ans, le 07/02/1793)

- en outre ses biens personnels (remis au futur époux qui en donne décharge à la mère) :

**Alzire, négresse de Guinée, environ 19 ans**, 2 000 livres,

**Dely, aussi négresse de Guinée, environ 18 ans**, 2 200 livres

Une armoire de noyer et courbary, 200 livres

Un lit garni, 300 livres,

Une montre d'or avec sa chaîne de même, 528 livres,

Un diamant, 1 200 livres

La future épouse met en communauté le tiers de tous ses biens, se réservant les deux autres tiers ainsi que ce qui lui sera échu par succession ou autre par la suite.

Douaire, 10 000 livres ;

Préciput égal et réciproque, 5 000 livres, à prendre avant partage sur les biens, ou ladite somme en argent au choix de survivant ; en outre deux domestiques, valet ou servante, un cheval harnaché et une chambre garnie de la valeur de 3 000 livres, hardes nippes et linge personnels ; et si le survivant est le futur époux, ses armes, équipages et sa bibliothèque, si c'est la future épouse, ses bagues, bijoux et sa toilette.

Donation entre vifs

Les témoins du futur époux sont Louis Edme Mallet Duclos, officier du régiment de la Guadeloupe en détachement au Petit Bourg, Nicolas Chabaud Arnault et Antoine Marguerite Rigaud, maître en chirurgie demeurant au Petit Bourg, amis.

Ceux de la future épouse, outre sa mère, sont Nicolas Neau son beau-frère, Louise Françoise Vidal sa sœur épouse de Jean Valentin Quin, Joseph François Raphel et Élisabeth Victoire Vidal son épouse, ses beau-frère et sœur, tous habitants demeurant au Petit Cul de Sac.

Et encore Michel Angélique Chabert de Prailles, commissaire de la marine et des colonies chargé en chef du service du département de la Grande Terre, demeurant à la Pointe à Pitre, et Jean Baptiste Neau, conseiller au conseil souverain, habitant demeurant au quartier de la Pointe Noire.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Les époux signent Benoist de Cavay et Catherine Vidal.

### **Généalogie de la famille VIDAL (Guadeloupe)**

#### Louis Joseph VIDAL

négociant (1752, 1753), officier de cavalerie (1755), second capitaine de cavalerie (1758), ancien capitaine de cavalerie (1760 : période anglaise), négociant (1765) capitaine de dragons (1769) à Basse Terre Saint François puis habitant au Petit Bourg

Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne d'Erick Noël, vol. 3 :

04/09/1753 : Geneviève, négresse du Congo, a été embarquée à Bordeaux derrière Louis Vidal à destination de la Guadeloupe (F/5b/39) [1636]

Polidor, nègre du Congo esclave de Louis Vidal, renvoyé de Bordeaux à la Guadeloupe sur la Marie Thérèse 18-24/07/1770 (AD 33 6 B 53 et F/5b/41) [3190]

voyages en France et retour par Bordeaux les 28/09/1764 et 04/11/1765 (Amirauté de Bordeaux, AD 33, 6 B 53, vues 116 et 206) : 38 et 39 ans, taille haute, cheveux châtons

o ca 1727 Uzès en Languedoc <sup>2</sup>

+ 10 (+) 11/11/1777 Petit Bourg : sieur Louis Vidal, habitant de cette paroisse, natif d'Uzès en Languedoc, environ 50 ans

x /1751 <sup>3</sup> Louise Françoise (BRUN) BEAUPEIN, fille de Jean Baptiste et Marie de BLAINE

« veuve Vidal » sur la liste des émigrés de Basse Terre en l'an IV (G1/497)

o 10/10/1728 b 07/03/1729 Pointe Noire

+ 18/10/1817 Pointe à Pitre ; 85 ans, veuve de M. Vidal habitant du Petit Bourg, chez sa fille veuve de Valentin Quin

au moins 11 enfants

#### Louis Joseph VIDAL x /1751 Louise Françoise BRUN BEAUPEIN

Les sieur et dame Vidal avaient acheté le 15/09/1769 aux Fillassier de Richebois (M<sup>e</sup> Mercier ; acte non conservé : les doubles du notariat n'ont été envoyés à Versailles qu'à partir de 1777) l'habitation La Léopard au Petit Bourg (100 000 livres) et le 11/08/1773 (M<sup>e</sup> Boyer) l'habitation Monrepos contiguë (80 000 livres). Les 14, 15 et 16 avril 1789, long règlement de comptes entre les héritiers de Richebois et les Vidal, veuve et enfants et quittance aux Vidal des sommes payées, capital et intérêts.

La « veuve Vidal » figure sur la liste des émigrés de l'an IV et, dans le recensement du 1<sup>er</sup> vendémiaire V (12/09/1796) au Petit Bourg, son habitation est dite « Habitation nationale ci-devant Raphel et Cavay », qui sont les noms de deux de ses gendres ; elle a 181 cultivateurs noirs.

---

<sup>2</sup> La famille BRUN de BEAUPEIN à la Guadeloupe, La Berrantille 11, octobre 2003, Yvain Jouveau du Breuil, p. 32 (le mariage) et 80-81 (les enfants).

<sup>3</sup> Mariage célébré probablement au Baillif, dont les registres antérieurs à 1751 ont disparu.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- 1 Antoine Louis VIDAL  
o 31/05 b 15/07/1751 Basse Terre Saint François ; (en marge Antoine Louis Jean Martin)  
p Jean Joseph Bordier Longval ; m dlle de Blaine Brun Beaupein [sa grand-mère  
maternelle]  
+ 1760/
- 2 Jean Baptiste VIDAL  
b 21/11/1752 Basse Terre Saint François ; p Jean Baptiste Brun Beaupein, capitaine  
aide major ; m dlle Bordié (signe Beaupein Bordié)
- 3 Marie Anne VIDAL, jumelle  
revient de Bordeaux à la Guadeloupe avec sa sœur jumelle Marie le 21/08/1772  
o 29/11 b 12/12/1753 Le Baillif (Anne Louise) ; p Arnoul Brun Beaupein, ancien  
lieutenant de milice au quartier de la Pointe d'Antigues ; m Mlle Marie Anne Brun  
Beaupin, tante  
+ 1790/  
x 04/10/1774 Petit Bourg, Nicolas **NEAU**, habitant, fils majeur de Michel, ancien  
capitaine réformé de milice et habitant de ce quartier, et + dame Élisabeth Véronique  
de LA GUARRIGUE  
b 29/01/1735 Petit Bourg  
+ 1790/
- 4 Marie Louise Françoise VIDAL, jumelle  
revient de Bordeaux à la Guadeloupe avec sa sœur jumelle Anne le 21/08/1772 (et  
meurt l'année suivante)  
marraine de son frère en 1758, de sa sœur en 1760 (Marie Louise Françoise)  
o 29/11 b 12/12/1753 Le Baillif (Marie Françoise) ; p M. Jean Baptiste Bordié, receveur  
principal du domaine royal à la Basse Terre ; m Mlle Marie Victoire Deblaine  
+ 14/05/1773 Basse Terre Saint François ; Marie, 18 ans
- 5 Jacques Joseph François VIDAL  
o 10 b 21/10/1755 Basse Terre Saint François ; p Jacques Brun Beaupein Miresse,  
avocat au parlement de Paris ; m dlle Marguerite Guisnard épouse du parrain
- 6 Marie Catherine Élisabeth VIDAL  
signature Catherine Vidal au mariage de Louise Françoise en 1781  
b 29/06/1757 Basse Terre Saint François ; 11 jours ; p Jean Joseph Beaupein lieutenant  
d'infanterie de milice ; m Madame Marie Catherine Élisabeth du Charmoy épouse de  
messire Charles Auguste Le Roy de la Poterie, chevalier seigneur de Bacqueville,  
chevalier de Saint Louis, lieutenant de roi, commandant en chef de l'île Guadeloupe <sup>4</sup>  
+ 16/11/1844 Paris 12<sup>e</sup> ancien (état civil reconstitué)  
Cm M<sup>e</sup> Boyer, Petit Bourg, 02/11/1790  
x 1790 <sup>5</sup> Auguste Alexandre François **BENOIST-CAVAY**, fils de Pierre François écuyer  
seigneur de la Motte Baracé, avocat, procureur du roi au présidial d'Angers, et Denise  
DARLUS de MONTCLAIR

---

<sup>4</sup> En marge « hic » : marque de l'archiviste qui a délivré un extrait de l'acte de baptême en France.

<sup>5</sup> Sûrement au Petit Bourg mais l'année 1790 est en lacune.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

écrivain de la marine à la Guadeloupe, officier d'administration en Guadeloupe sous Victor Hugues, chef d'administration et ordonnateur à Cayenne de 1799 à 1809, sous Victor Hugues, et de nouveau en 1814 <sup>6</sup>  
chevalier de Saint Louis, chevalier de la Légion d'honneur  
o 30/03/1760 Angers, Saint Michel au Tertre  
+ 23/04/1840 Paris 12<sup>e</sup> ancien  
inventaire après décès 04/05/1840, M<sup>e</sup> Gondouin (XXVI/1088)

### 7 François VIDAL

« François Joyeux Vidal » revient de Bordeaux à la Guadeloupe à 18 ans le 26/04/1777 (et meurt l'année suivante)  
o 07 b 16/07/1758 Basse Terre Saint François ; p Mr François Joyeux Beaupein, oncle ; m Marie Louise Françoise Vidal (ne peut signer à cause de son bas âge)  
+ 09 (+) 10/01/1778 Petit Bourg, environ 18 ans

### 8 Louise Françoise VIDAL

o 06 b 21/05/1760 Saint François Basse Terre ; p sieur Louis Vidal ; m Marie Anne Louise Vidal (ne sait pas signer)  
+1817/  
résidant depuis plusieurs années au Petit Bourg à son mariage  
x 26/11/1781 Petit Bourg, Jean Valentin **QUIN**, négociant, officier d'artillerie milice, résidant depuis plusieurs années au Petit Bourg, fils de Jacques, négociant, et Marguerite BODKIN  
o Saint Nicolas de Galway en Irlande  
+ 1790/1817

### 9 Jean Charles VIDAL

b 06/10/1765 Basse Terre Saint François ; 10 jours ; p Jean Baptiste Marie Bordié (signe Bordié fils) ; m dlle Marie Madeleine Charlotte Coquille (signe Magdelonnette Coquille)  
+ 16/01/1774 Petit Bourg ; 8 ans

### 10 Victoire Élisabeth Louise VIDAL

signe Élisabeth Vidal au mariage de sa sœur Louise Françoise en 1781  
o 17/11/1767, ondoyée à la maison ; b 23/04/1769 Basse Terre Saint François ; p André Nicolas Duquesnay, capitaine de milice à la Martinique ; m Marie Élisabeth Tillot épouse de M. Bordié, directeur du domaine du roi demeurant en cette paroisse  
+ 1790/  
x 17/10/1786 Petit Bourg, Joseph François **RAPHEL**, fils de + Joseph Marie et + Marie Madeleine BOÛIS  
lieutenant de la compagnie des gens de couleur du Petit Cul de Sac en 1787 ; habitant du Petit Bourg en association avec Benoist-Cavay ; habitation séquestrée pendant la Révolution et confiée au sieur Bonnet ; sur la liste des émigrés de brumaire an IV (1796) avec sa femme ; rentre d'émigration en 1802 (G1/497)  
o ca 1762 Marseille  
+ 1790/

---

<sup>6</sup> Voir les références en note de la généalogie BENOIST ci-dessus.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

11 Louis Joseph VIDAL

o 17/04 b 15/05/1769 Basse Terre Saint François ; p Jean Charles Vidal son frère ;  
m Louise Françoise Vidal sa sœur  
+ 06/08/1769 Basse Terre Saint François ; 3 mois

Un des fils VIDAL (Antoine Louis, Jean Baptiste ou Jacques Joseph ?) fait partie des corsaires de la Guadeloupe en 1803-1805<sup>7</sup>.

### **Généalogie de la famille BENOIST (Angers, Paris)**

Sources :

Chaix d'Est-Ange 3 p. 341, BENOIST d'AZY

(Généalogie dans l'ouvrage de M. Gontard de Launay sur les familles des maires d'Angers, du milieu du XVIIe à la Restauration ; suite dans Révérend, Titres anoblissements et paieries de la Restauration, etc.)

Remonte à Louis BENOIST, o 1665, notaire royal et conseiller du roi au présidial d'Angers, + 1719 x 1692 Marthe MARCADÉ, grands-parents de Pierre François BENOIST avec qui nous commençons la généalogie

Complété par

Dictionnaire historique, géographique et biographique du Maine et Loire de Célestin Port, 1874, p. 313-314.

et par des généalogies sur Geneanet<sup>8</sup> puis consultation des registres d'état civil en ligne et de l'état civil reconstitué ainsi que du minutier central (inventaires après décès et contrats de mariage).

1 Pierre François BENOIST écuyer sieur de La Motte-Baracé

achète en 1757 l'importante seigneurie de la Motte-Baracé (Baracé, Maine et Loire, 49, à 30 km au nord-est d'Angers)

avocat au parlement et au présidial d'Angers (1752), conseiller honoraire de Monsieur comte de Provence, procureur du roi au présidial d'Angers

arrêté le 17/03/1793 puis remis en liberté

fils aîné de messire Vincent Benoist, écuyer, maire capitaine général d'Angers, avocat au siège présidial, o 04/06/1694 Angers, + 20/10/1761 Mûrs, x 1722 Marguerite

GONTARD de LA PERRIÈRE + ca 1728

o 28/07/1724, Angers, Saint Michel au Tertre (Maine et Loire, 49)

+ 05 d 06/09/1808 Angers 1<sup>er</sup> arrondissement, rue de la Loi n° 17, 84 ans 1 mois

x 18/01/1752 Angers, Saint Michel du Tertre (vue 109/143), Denise DARLUS de MONTCLER, fille de maître Pierre François, directeur des Aides de l'Élection de Château-Gontier (53), receveur général des fermes du roi en Anjou, conseiller du roi

---

<sup>7</sup> La ville aux îles p. 755.

<sup>8</sup> Geneanet : Sophie de Roux sderoux, Hervé Naas hnaas et autres.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

(o 1693 + 28/11/1754 Angers, Saint Michel au Tertre), et Renée Marguerite GAULTIER de LA VALETTE (o 16/05/1699 Laval + 19/04/1759 Angers, Saint Michel au Tertre)  
o ca 1725

+ 08 d 09/03/1807 Angers 1<sup>er</sup> arrondissement, rue de la Loi n° 17, 83 ans 9 mois  
d'où au moins 5 enfants (dont 3 survivants en 1808 au décès du père) :

### 1.1 Marguerite Céleste BENOIST

o et b 28/02/1753 Angers, Saint Michel du Tertre (vue 10/400) ; p Pierre François Benoist, son grand-père paternel ; m Renée Marguerite Gaultier de La Valette, sa grand-mère maternelle

+ 25/05/1779 Baracé (Maine et Loire, 49) (vue 186) ; 26 ans (décédée 3 mois après son mariage) <sup>9</sup>

sans postérité

x 15/02/1779 Baracé (49) (vues 177-179), Louis Frédéric dit Mathieu HERBIN, écuyer, fils de messire Louis Frédéric (o 1711 Montréal), écuyer, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint Louis, et dame Madeleine BOUCHER de NIVERVILLE enseigne en 1753 dans les troupes des colonies ; plusieurs blessures dans les guerres du Canada ; chevalier de Saint Louis en 1777 ; lieutenant-colonel commandant du bataillon attaché au régiment de Conti 1779 ; général de brigade en 1791 <sup>10</sup>

o 05/06/1734 Chambly (Nouvelle France)

+ 02/07/1823 Alençon (Orne) (vue 69/115) ; rue du Cours n° 7 ; maréchal de camp en retraite, chevalier de Saint Louis, veuf de Marguerite Céleste Benoist

### 1.2 Pierre Vincent BENOIST

o et b 16/02/1754 Angers, Saint Michel du Tertre (vue 45/400) ; p Pierre Darlus de Montcler, receveur général des fermes d'Angers, aïeul maternel ; m Marie Gontard épouse de maître François Nicolas Aucent, avocat au siège présidial d'Angers, grand-tante

+ dans l'enfance

### 1.3 Julie Félicité BENOIST

o et b 05/08/1756 Angers, Saint Michel du Tertre (vue 144/400) ; p Me René François Gontard, conseiller du roi, garde de la Monnaie de cette ville, grand-oncle paternel ; m Félicité Darlus de Montcler, tante maternelle

+ 06/04/1850 Paris 1<sup>er</sup> (état civil reconstitué) ; 95 ans

x 04/12/1783 Angers, Saint Michel au Tertre (vues 205-206/210), noble Jérôme Joseph **de JULLIEN de JULLY**, secrétaire ordinaire de Monsieur frère du Roi, directeur et receveur des domaines du roi en la généralité de Poitiers, fils de + noble Jérôme de JULLIEN, avocat au parlement de Provence, et Anne Marie de GIRARD de PROPIAC, demoiselle (consentement 22/04/1781 M<sup>e</sup> Benoist à Mérindol)  
avocat au parlement de Paris ; conseiller de préfecture du Maine et Loire en 1808, secrétaire du conseil général <sup>11</sup>

---

<sup>9</sup> Colonies E 220 : 1780 (le sieur Herbin fils) a fait « un mariage honnête et avantageux qui devait lui rendre l'aisance et faire le bonheur de sa vie mais [...] il vient de perdre son épouse au bout de trois mois de mariage et cette alliance loin de lui être avantageuse devient bien onéreuse à sa bourse par les emprunts qu'il a été forcé de faire pour subvenir aux frais du mariage. »

<sup>10</sup> Notice Wikipedia et Colonies E 220.

<sup>11</sup> <https://regie-enregistrement-domaines.blogspot.com/2015/09/jerome-joseph-jullien-de-jully.html>  
[retrace toute sa carrière.ans](#)

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

o 23/04/1741 Mérindol en Dauphiné diocèse de Vaison au comtat d'Avignon (Drôme, 26)

+ 20 d 21/01/1819 Angers 1<sup>er</sup> (vue 8/150) ; avocat, chevalier de la Légion d'honneur, ancien administrateur général de l'administration des domaines et de l'enregistrement, 77 ans 8 mois ; en son domicile place des Halles sans postérité

### 1.4 Pierre Vincent **comte BENOIST** dit **BENOIST d'ANGERS**

bachelier en droit en 1779 ; membre de la commune de Paris en décembre 1789 ; chargé de lointaines missions diplomatiques de 1791 à 1793, réfugié en Suisse en 1794, revient après la chute de Robespierre ; secrétaire d'état en brumaire an VIII (novembre 1799)

hérite de la seigneurie de la Motte-Baracé (Baracé, Maine et Loire) en 1808 à la mort de son père <sup>12</sup> ; achète en 1812 un hôtel avec jardin 27 rue Saint Dominique, au faubourg Saint Germain <sup>13</sup>

directeur du personnel au ministère de l'Intérieur sous le Premier Empire ; député du Maine et Loire en 1815 à la Seconde Restauration ; directeur général de l'administration des contributions indirectes en 1822 ; conseiller d'Etat de 1814 à 1828, ministre d'État en 1828, membre du conseil privé, commandeur de la Légion d'honneur 1823

comte à titre personnel par lettres patentes de Charles X 21/08/1828

o et b 05/01/1758 Angers, Saint Michel du Tertre (vue 213/400) ; p André Sulpice Darlus de Montcler, directeur général du tabac au bureau d'Angers, oncle maternel ; Marguerite Céleste Benoist, sœur de l'enfant

+ 30/11 d 01/12/1834 Paris 10<sup>e</sup> ancien (état civil reconstitué) ; en son domicile rue Saint Dominique 27, faubourg Saint Germain ; ancien ministre d'Etat, commandeur de la Légion d'honneur, veuf de Marie Guillemine Leroux Laville ; déclaré par Claude Nicolas Pocquel, officier en retraite demeurant rue de Bourgogne 41, 54 ans, et André Charles Samson Gomel, auditeur de 1<sup>ère</sup> classe au Conseil d'état, demeurant rue du Moulin 15, 28 ans

(+) Mont Valérien

Inventaire après décès du 15/12/1834 au 20/03/1835 M<sup>e</sup> Louis Edouard Dreux (CVIII/1082) ; très long inventaire (voir ci-après)

Pas de contrat de mariage

x 12/03/1793 Paris (état civil reconstitué) <sup>14</sup> **Marie Guilhelmine LEROUX de LA VILLE** (ou LAVILLE LEROUX), fille de René <sup>15</sup>, ministre des contributions publiques de Louis XVI en 1792 <sup>16</sup> (vice-commissaire de la marine et du commerce à Rotterdam en

---

<sup>12</sup> « Marie Guillemine Laville-Leroux... » op. cit., p. 211-215.

<sup>13</sup> « Marie Guillemine Laville-Leroux... » op. cit., p. 216-218.

<sup>14</sup> « Marie Guillemine Laville-Leroux... » op. cit., p. 124-127. L'acte de l'état civil reconstitué est classé au 12/03/1792 : le chiffre 2 est transformé en 3.

<sup>15</sup> René Leroux de la Ville est fils de Joseph et Elisabeth SELLIER, mariés le 25/02/1732 à Orléans, Saint Pierre Ensentelee. Elisabeth Sellier (orthographe de sa signature et celles de Renée et Marie Sellier) était fille de + André, procureur du roi au grenier à sel d'Orléans, et Jeanne Lohier ; son lieu de naissance n'est pas précisé. Elle meurt veuve à Lorient (Morbihan) le 01/05/1787, âgée de 71 ans et dite « originaire de **Saint Pierre de l'Amérique** ». Or un André Sellier, natif du Pellerin (Loire Atlantique, 44) embarque à 32 ans à Nantes pour la Martinique, avec sa femme et sa fille, le 11/04/1716.

<sup>16</sup> « Marie Guillemine Laville-Leroux... » op. cit. p.62.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

1796 <sup>17</sup>, + 12/08/1797 Rotterdam), et Marie Marguerite LOMBARD (+ 1816 Paris, rue Saint Dominique <sup>18</sup>)

L'Emilie du poète Charles Albert Demoustiers, célèbre par sa beauté, **artiste peintre** élève de Vigée-Lebrun puis atelier de David ; expose au Salon de 1800 le « **Portrait d'une négresse** » (au Louvre) ; enseigne la peinture dans un studio réservé aux femmes ; doit cesser de peindre quand son mari est nommé au Conseil d'Etat, à la Restauration <sup>19</sup>

o 18/12/1768 Paris, ambassade de Hollande

+ 07 d 08/10/1826 Paris 10<sup>e</sup>, 27 rue Saint Dominique

(+) Mont Valérien

Inventaire après décès 22/11/1826 M<sup>e</sup> Montaud (CVIII/1082)

d'où 2 fils et 1 fille (3 héritiers à son décès en 1834) :

### 1.4.1 Prosper Désiré vicomte puis comte BENOIST

demeurant place Vendôme (en 1834, rue Saint Dominique 27 avec son père) ;

adjudant puis capitaine dans la garde royale de Louis XVIII en 1815 <sup>20</sup> ; lieutenant-colonel de cavalerie, ancien officier supérieur de Charles X, chevalier de la Légion d'honneur (LH 0180010) <sup>21</sup>

o 15 d 28 ventôse II (o 05 d 18/03/1794) Paris (état civil reconstitué) ; rue de Provence section du Montblanc

+ 18 d 19/03/1858 Paris

Cm 01 et 04/07/1824 M<sup>e</sup> Maine Glatigny (LXIX/959)

x 06/07/1824 Paris, Achille Thérèse Olympe DESBAN VERNEUIL, fille de Jean Edme et Félicité ANDRIEU

o 11/03/1805 Paris

+ 27 d 28/09/1869 Baracé, canton de Durtal, arrondissement de Baugé (Maine et Loire, 49) (vue 67/126) ; 64 ans, demeurant au château de la Motte

d'où postérité

### 1.4.2 Denys Aimé René Emmanuel BENOIST puis **BENOIST d'AZY**

nom de branche par ordonnance royale du 29/06/1847, confirmé par jugement du tribunal de la Seine 02/12/1848

comte après le décès de son frère dont les deux fils étaient morts sans postérité <sup>22</sup>

chef de division de l'administration des contributions indirectes en 1822 ; inspecteur général des finances puis maître de forges à Alais dans le Gard (1840)

député de la Nièvre de 1841 à 1848 et de 1871 à 1876 <sup>23</sup>

demeurant rue de la Madeleine 31 (1834, 1840)

o 11 nivôse IV (03/01/1796) Paris 4<sup>e</sup> (état civil reconstitué)

+ 26/02/1880 Saint Benin d'Azy (Nièvre, 58)

Cm M<sup>e</sup> Gondouin 07/03/1822 (XXVI/1010)

x 11/03/1822 Paris 7<sup>e</sup> (état civil reconstitué) Léontine Rose Amélie BRIÈRE d'AZY, fille de Jacques Michel Léonor et Alexandrine Anne Louise Charlotte DELONCHAMP, propriétaires

<sup>17</sup> « Marie Guillemine Laville-Leroulx... » op. cit. p. 64.

<sup>18</sup> « Marie Guillemine Laville-Leroulx... » op. cit. p. 45 et 271.

<sup>19</sup> « Marie Guillemine Laville-Leroulx... » op. cit. p. 238-241.

<sup>20</sup> « Marie Guillemine Laville-Leroulx... » op. cit. p. 246 et 249.

<sup>21</sup> Françoise Griscelli, noumea3, et autres sur Geneanet.

<sup>22</sup> « Marie Guillemine Laville-Leroulx... » op. cit. p. 33.

<sup>23</sup> « Marie Guillemine Laville-Leroulx... » op. cit. p. 272.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- o 10 thermidor XIII (29/07/1805) Paris 7<sup>e</sup>
- + 19/01/1884 Saint Benin d'Azy (Nièvre, 58)

d'où postérité

### 1.4.3 Augustine BENOIST

- o 25 prairial IX (14/06/1801) Versailles ; père chef de la première division du ministère de l'Intérieur ; parents demeurant à Paris rue de l'Observatoire, de présent à Versailles rue Corneille 13

- + 01/04/1827 Paris 11<sup>e</sup> (état civil reconstitué) ; 26 ans, née à Versailles, demeurant à Paris rue Canivet n° 3 quartier du Luxembourg

Cm 24/08/1820 M<sup>e</sup> Montaud (CVIII/1019) (communauté de biens ; dot 120 000 francs)

- x 28/08/1820 Paris 10<sup>e</sup> <sup>24</sup>, Jean Denis Marie **COCHIN**, fils de Jacques Denis, maire du 12<sup>e</sup> arrondissement

avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation en 1822 ; maire du 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris en 1827 ; demeurant rue du faubourg Poissonnière 58 en 1834

- o 16/07/1789 Paris (état civil reconstitué)

- + 18/08/1841 Paris (état civil reconstitué)

d'où

#### 1.4.3.1 Denis Guillaume COCHIN

- o 23 d 24/01/1822 Paris 11<sup>e</sup> (état civil reconstitué) ; rue Canivet n° 3 quartier du Luxembourg

- + 1886 <sup>25</sup>

#### 1.4.3.2 Pierre Suzanne Augustin COCHIN

administrateur de Saint Gobain et des chemins de fer d'Orléans ; maire de Paris 10<sup>e</sup>, préfet de Seine et Oise, membre correspondant de l'académie des sciences morales, chevalier de la Légion d'honneur <sup>26</sup>

- o 12 d 13/12/1823 Paris 11<sup>e</sup> (état civil reconstitué) ; rue Canivet n° 3

- + 15/03/1872 Versailles

- x 11/08/1849 Adeline Alexandrine BENOIST d'AZY (sa cousine germaine)

### 1.5 Auguste Alexandre François BENOIST-CAVAY

brevet d'écrivain ordinaire des colonies le 06/11/1789 <sup>27</sup> ; écrivain de la marine à la

Guadeloupe, officier d'administration en Guadeloupe sous Victor Hugues chef d'administration, ordonnateur et intendant à Cayenne de 1799 à 1809, sous Victor Hugues, et nommé de nouveau en 1814 <sup>28</sup> mais refuse la charge.

chevalier de Saint Louis, chevalier de la Légion d'honneur (le 11/07/1814)

correspondance active avec Merlet La Boulaye, ami d'Angers, lui envoie en l'an X une magnifique collection de bois et plantes vivantes, saisie par les Anglais ; envoi

---

<sup>24</sup> Mentionné dans l'acte de naissance de leur fils aîné en 1822.

<sup>25</sup> Françoise Griscelli, noumea3 sur Geneanet.

<sup>26</sup> Guy de Combaud, Françoise Griscelli et autres sur Geneanet ; même source pour le décès et le mariage.

<sup>27</sup> Colonies E 26.

<sup>28</sup> Colonies EE 156-64 [aux ANOM d'Aix en Provence, pas numérisé], d'après « Administrer Cayenne. Sociabilités, fidélités et pouvoirs des fonctionnaires coloniaux en Guyane française au XVIIIe siècle », Céline Ronsseray, 2007, p. 219. Nombreuses références sur Benoist-Cavay. Nombreuses références aussi dans la sous-série C14, Correspondance à l'arrivée en provenance de la Guyane française (Inventaire tome II, 1977).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

renouvelé en 1803 dont 2 caisses, une de 100 oiseaux d'espèces différentes et une de 69 échantillons de bois  
o et b 30/03/1760 Angers, Saint Michel du Tertre (vue 312/400) ; p Auguste Alexandre Darlus de Montcler, receveur des traites d'Angers, oncle ; m Françoise Beron veuve de François Ragot, bourgeois d'Angers, grand-tante, de la paroisse Saint Maurille  
+ 23/04/1840 Paris 12<sup>e</sup> ancien (état civil reconstitué) ; en son domicile rue d'Enfer 29 ; 80 ans, chevalier de Saint Louis et de la Légion d'honneur, ancien ordonnateur de la Marine, aujourd'hui propriétaire ; natif d'Angers, marié à Catherine Vidal ; déclaré par Prosper comte Benoist, son neveu, chevalier de la Légion d'honneur, 46 ans, officier de cavalerie, demeurant à Paris place Vendôme 8, et François Frédéric Barbier, 46 ans, homme d'affaires de M. Cochin, demeurant rue Saint Jacques 247  
Inventaire après décès 04/05/1840 M<sup>e</sup> Charles Constantin Gondouin (XXVI/1088)  
Cm M<sup>e</sup> Boyer, Petit Bourg, 02/11/1790  
x 1790 Petit Bourg (année en lacune) Marie Catherine Élisabeth VIDAL, fille de Louis Joseph et Louise Françoise BRUN BEAUPEIN  
b 29/06/1757 Basse Terre Saint François  
+ 16/11/1844 Paris 12<sup>e</sup> ancien, impasse Longue Avoine 1 ; 87 ans 4 mois, rentière (état civil reconstitué)  
Inventaire après décès 12/04/1845 M<sup>e</sup> Dreux ET/CVIII/1150 <sup>29</sup>  
sans postérité (Catherine Vidal avait 3 ans de plus que son mari et 33 ans au mariage ; en outre ils seront souvent séparés au début et au cours de leur union)

### **La famille BENOIST en France d'après des actes notariés**

Les contrats de mariage des deux fils de Pierre Vincent Benoist, en 1822 et 1824 (nous n'avons pas consulté le contrat de mariage de leur sœur en 1820), et les inventaires après décès de leur mère Marie Guillemine Leroux Delaville en 1826, de leur père en 1834 et enfin de leur oncle Benoist-Cavay en 1840, sont un témoignage de la richesse et de la notoriété de la famille Benoist.

Pierre Vincent Benoist, est à l'époque des mariages de ses fils « *directeur général des contributions indirectes, conseiller d'état, membre de la Chambre des députés* » et son domicile est « *en l'hôtel de l'administration des contributions indirectes, rue Sainte Avoie n° 44* ». La rue Sainte Avoie est maintenant le passage privé Sainte-Avoie, formant un coude de la rue du Temple à la rue Rambuteau et devant lequel passent ceux qui se rendent aux Archives nationales. Jacques Hillairet nous dit <sup>30</sup> que ce passage est à l'emplacement de l'entrée de l'hôtel du connétable de Montmorency qui y mourut en 1567. Law y installa sa première banque en mai 1716 (avant la rue Quincampoix). « *Aliéné petit à petit cet hôtel a disparu en 1828 et 1838 lors des percements du passage Sainte Avoie et de la rue Rambuteau.* » Il est piquant de constater que la banque de Law est devenue un siècle plus tard l'hôtel des contributions indirectes...

Chacun des deux fils Benoist, Denys et Prosper, a une dot de 120 000 francs « *en argent ou immeubles* » qui sera versée quand bon semblera aux parents, avec 5 000 francs d'intérêts par an. En outre leur tante Félicité veuve de Jully, sans enfant, fait donation à chacun de ses deux neveux et à sa nièce de la nue-propiété du tiers des biens qu'elle

<sup>29</sup> Merci à La France généalogique et à ses relevés.

<sup>30</sup> Jacques Hillairet, Connaissance du vieux Paris, tome I, Rive droite.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

laissera à son décès. La nièce, Augustine, n'en profitera pas puisqu'elle mourra à 26 ans, en 1827, bien avant la veuve de Jully qui vivra jusqu'à l'âge de 95 ans ! On peut supposer que la donation a été partagée entre les deux frères.

Les contrats de mariage ont chacun deux dates différentes parce qu'on les a présentés à la famille royale, qui les a signés, en 1822 au château des Tuileries, 3 jours après la signature par la famille, et en 1824 au château de Saint Cloud, cette fois 3 jours avant : Louis Stanislas Xavier, roi de France et de Navarre (Louis XVIII), son altesse royale Monsieur comte d'Artois frère du roi (futur Charles X), et leurs altesses royales Monsieur le duc et Madame la duchesse d'Angoulême (Louis Antoine, fils aîné du comte d'Artois, et sa femme et cousine Marie Thérèse Charlotte de France, dite Madame Royale, fille de Louis XVI) ainsi que son altesse royale Madame la duchesse de Berry (Marie Caroline veuve de Charles Ferdinand duc de Berry, fils cadet du comte d'Artois).

Dans les contrats de mariage ci-après nous ne reprendrons donc pas ce qui est commun pour les deux frères.

### **Contrat de mariage de Denys BENOIST et Amélie BRIÈRE d'AZY**

**M<sup>e</sup> Gondouin (XXVI/1010) 07 et 10/03/1822**

Au moment de son mariage, Denys Benoist était chef de division, secrétaire du conseil de l'administration des contributions indirectes et demeurait avec ses parents en l'hôtel de la rue Sainte Avoie.

Sa future épouse Amélie Brière d'Azy, mineure, demeurait chez ses père et mère, propriétaires rue Saint Merry n° 15, chez qui est signé le contrat, donc tout près de la rue Sainte Avoie.

Si le futur époux n'est accompagné que de ses frère, sœur et beau-frère, et deux oncles : Benoist-Cavay, sans son épouse, et Godefroy Barthélemy Ange Coutanceau, docteur en médecine (marié en 1808 avec Henriette Jeanne Renée Leroulx Delaville, sœur de Marie Guillemine), ainsi que de trois amis, tous trois marquis (de Pracontal, de Chabannes, de Vitry), les témoins de la future épouse sont énumérés sur plus d'une page, grands-oncles, tantes, sœur, nombreux cousins et cousines, ainsi que quelques amis dont le marquis et la marquise de Rivière, la comtesse de la Ferté Meun, le comte de Beaurepaire Louvagny. Les signatures occupent une page et demie.

Le contrat établit le régime dotal tel qu'il est prévu dans le chapitre 3, titre 5, livre 3 du Code civil. La future épouse a un trousseau de 12 000 francs et une dot de 200 000 francs, l'un et l'autre en avancement d'hoirie, avec intérêts de 5 % par an, ce pour quoi les parents affectent 950 hectares de terres, maisons, bois, dans la forêt d'Azy au canton de Nevers.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### **Contrat de mariage de Prosper BENOIST et Olympe DESBAN VERNEUIL**

**M<sup>e</sup> Achille Maine Glatigny (LXIX/959) 01 et 04/07/1824**

A son mariage, deux ans après son frère cadet, Prosper Benoist était officier supérieur des gardes du corps de Monsieur et chevalier de la Légion d'honneur. Il demeurait au 58 de la rue de Provence, dans le quartier d'Antin. Les Desban Verneuil parents de la future épouse, mineure, demeuraient 56 rue Neuve des Petits Champs.

On retrouve le frère aîné, la sœur et le beau-frère Cochin. Cette fois l'oncle Benoist-Cavay est accompagné de son épouse Catherine Vidal. L'autre oncle, Dominique Jean baron Larrey, « *chirurgien en chef de l'hôpital de la garde royale, titulaire de l'Académie royale de médecine, commandeur de la Légion d'honneur* », avait épousé en 1806 Elisabeth Charlotte Leroulx Delaville, sœur de Marie Guillemine et peintre comme elle. Les amis sont le marquis Letourneur, major des gardes du corps de Monsieur, Monsieur de Chateauneuf, ancien colonel d'infanterie, et Marie Geneviève Talon veuve du marquis de Villaines.

Du côté de la future épouse, des oncles et tantes, cousins et cousines, et plusieurs amis, dont l'épouse du notaire.

Le régime choisi est la séparation de biens. La dot de la future épouse est de 160 000 francs, avec 8 000 francs de rente annuelle termes. Les parents y affectent une maison au 6 place des Victoires appartenant en propre à la mère, par successions de ses père et mère Andrieu.

Le détail du mobilier de la future épouse et de ses bijoux (valeur totale 22 000 francs) est donné : 8 douzaines de chemises, 18 robes de diverses étoffes, 18 jupons, 8 douzaine de paires de bas, 9 douzaines de mouchoirs, brodés ou pas, 24 camisoles, 18 bonnets, 18 chemisettes et collerettes, 12 peignoirs ; le linge de lit et de table.

Diamants : une paire de boucles d'oreille en brillants (3 800 francs), une paire de bracelets, ornements de tête, un collier de perles fines et médaillon pour le col, des petits boutons en brillants.

Divers bijoux : deux montres et chaînes d'or, diverses bagues ; un gobelet de vermeil et son étui.

Enfin un piano d'Erard (1 600 francs), une bibliothèque, une grande armoire en acajou.

### **Testament et inventaire après décès de**

**Marie Guillemine LEROUX DELAVILLE épouse de Pierre Vincent BENOIST**

**M<sup>e</sup> Montaud (CVIII/1019), 10/11 et 22/11/1826**

Le 24 août 1820, le même jour que la signature du contrat de mariage de sa fille Augustine, Marie Guillemine LEROUX DELAVILLE rédigeait un testament olographe, 6 ans donc avant son décès : « *je donne et lègue à mon mari Pierre Vincent Benoist l'usufruit de la moitié de tous les biens meubles et immeubles de ma succession à mon décès, à la charge de faire inventaire mais sans être tenu de donner caution ni de faire*

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

*remploi des deniers mobiliers.* » Rappelons qu'il n'y avait pas eu de contrat de mariage et qu'ils étaient donc communs en biens. Ce testament, ouvert et non cacheté, est déposé le 10 novembre 1826, un mois après son décès, chez le notaire M<sup>e</sup> Montaud qui effectue l'inventaire le 22 novembre.

Marie Guillemine est morte le 7 octobre 1826 dans un appartement dépendant de l'hôtel dont les époux étaient propriétaires, 27 rue Saint Dominique.

L'inventaire, commencé le 22 novembre 1826, se prolongera jusqu'au 25 et sera suivi de l'inventaire des papiers le 23 août de l'année suivante.

Le notaire commence par la cave qui contient un nombre impressionnant de bouteilles : Bordeaux rouge, Anjou blanc, Saumur, Champagne, mousseux et non mousseux, Sauternes, Rivesaltes, eau de vie et 60 bouteilles de rhum.

L'immeuble est passé en revue, avec les meubles de chaque pièce :

Au rez-de-chaussée, salle à manger, chambre à coucher et cabinet de M. Benoist ;

A l'entresol chambre de la femme de chambre et lingerie ;

Au premier étage, chambre de Mme de Jully, salle de billard (avec une cage en verre d'oiseaux empaillés), chambre à coucher de Mme Benoist, salon (avec piano en acajou d'Erard), petit salon ; cabinet à la suite (avec 15 bouteilles de liqueurs des Iles, 2 bouteilles d'anisette, 6 flacons de maresquin, deux cruches de curaçao, 20 bouteilles de différentes liqueurs et 25 livres de café en grain) ;

Au second, salle à manger, cabinet, salon, chambre des enfants ;

Le troisième étage est loué.

Grenier et garde meuble ;

Remise avec une calèche ; écurie avec deux chevaux hors d'âge ; serre avec 6 orangers et 4 myrtes.

L'énumération des livres de la bibliothèque couvre une page et demie ; les tableaux, gravures et dessins et les nombreux livres avec planches, quatre pages (mais pas de tableaux de Marie Guillemine)

L'analyse des papiers précise que l'hôtel de la rue Saint Dominique, qui appartenait à l'Hôtel Dieu de Paris, a été acheté sur adjudication par M. Benoist pour 71 90 francs le 2 octobre 1812.

Lors du partage de la succession de M. et Mme Benoist père et mère, la terre de La Motte à Baracé a été abandonnée à Pierre Vincent Benoist, ainsi que la nue-propriété de deux fermes à Tremontines en Vendée (aujourd'hui en Maine et Loire), dont Mme de la Hussaudière, tante de M. Benoist, a l'usufruit sa vie durant. Le château et les terres de La Motte sont gérés par M. Sallé et l'inventaire a été fait par M<sup>e</sup> Brichet, notaire à Angers les 14 et 15 mars 1827 ; les meubles du château sont estimés 7 774 francs.

Le traitement de Pierre Vincent Benoist est de 50 000 francs par an, payés par 12<sup>e</sup>.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### **Inventaire après décès de Pierre Vincent comte BENOIST**

**M<sup>e</sup> Louis Edouard Dreux (CVIII/1082) du 15/12/1834 au 20/03/1835**

Très long inventaire, à la requête de ses deux fils, Prosper Denis vicomte Benoist et Denys Aimé René Emmanuel Benoist, domiciliés rue de la Madeleine 31, et de son gendre Jean Denis Marie Cochin, veuf d'Augustine Benoist, comme tuteur de leurs deux fils mineurs.

Nous retrouvons l'hôtel de la rue Saint Dominique inventorié 8 ans plus tôt. Pierre Vincent en était propriétaire par indivis avec ses deux fils et ses petits-enfants. Prosper, quoique propriétaire domicilié rue de la Madeleine 31, occupait le même appartement que son père.

Il reste très peu de bouteilles de vin dans la cave (mais 1 450 bouteilles vides) ; plus de chevaux dans l'écurie et la calèche est en mauvais état

Les pièces inventoriées sont les mêmes mais cette fois le 2<sup>ème</sup> étage aussi est loué. La salle de billard est toujours là, avec son « *buisson d'oiseaux des îles sous cage de verre* », son billard sur pieds de chêne, bandes en acajou, couvert de drap vert, 5 billes en ivoire, 3 queues ordinaires et 2 grandes en frêne, dans 2 porte-queues en acajou. Les meubles des deux chambres à coucher du premier étage ne sont pas inventoriés : c'est sans doute là que loge le fils aîné.

On retrouve gravures, tableaux et objets d'art, apparemment moins nombreux, mais en fait les livres avec planches sont inventoriés avec les livres de la bibliothèque qui occupent 3 pages et demie.

Très longue analyse des papiers.

Parmi eux le brevet en parchemin des lettres patentes du 21 août 1828 par Charles X, l'autorisant à porter le titre de comte et à fonder un majorat de ce titre dans le délai de 10 ans pour le rendre héréditaire dans sa famille. Il a payé la moitié des droits de sceau et s'engageait à payer la deuxième moitié en faisant le majorat. Mais il est mort avant les 10 ans et n'a pas payé le complément. Dans ce dossier figurent des lettres du comte Benoist indiquant les pièces fournies, le travail sur l'ascendance, les actes de naissance et baptême des personnes de sa famille, dont il n'est pas fait « *plus ample description à la réquisition des parties et ce pour accélérer.* »...

Nouvel inventaire de la terre de la Motte Baracé, par M<sup>e</sup> Rousset à Angers le 22/12/1834 ; l'estimation des meubles n'est plus que de 3 075 francs mais longue liste des 18 fermiers et de ce qu'ils doivent.

Procès-verbal du 20 septembre 1792 de l'adjudication pour 71 000 livres au mandataire de Pierre Vincent Benoist de la maison de maître et de la grande métairie de Juigné Béné provenant de la communauté de Toussaint d'Angers (abbaye canoniale augustinienne, fondée en 1040 à Angers : vente des biens du clergé après leur nationalisation le 2 novembre 1789). Juigné-Béné, sur la Mayenne, dans le Maine et Loire a fusionné en 1973 avec Montreuil Belfroy. Dans le quartier de Béné est toujours présent un lieu-dit « La Grande Métairie »

Ecrit du 10 brumaire an VII (31/10/1798) à Angers par lequel Pierre Vincent Benoist et Félicité Benoist sa sœur épouse Jullien de Jully déclarent que René François Benoist

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Hussaudière leur oncle paternel avait l'intention de vendre à leur frère Benoist-Cavay sa terre du Haut Brisay à Brisay, canton de l'Isle Bouchard (Indre et Loire), moyennant une rente viagère de 3 000 francs au vendeur et à son épouse, jusqu'au décès du dernier mourant (M<sup>e</sup> Brelut de la Grange, Paris, 25 frimaire) <sup>31</sup>.

Décision le 09/09/1809 par les trois enfants Benoist de vendre les biens dépendant de la succession de leurs père et mère Pierre Benoist et Denise Darlus, sauf la terre de la Motte à Baracé et deux maisons à Angers, rue de la Loi 7 et rue du Cornet 2 ; liste du 2<sup>e</sup> lot attribué à Pierre Vincent (métairies, closeries, rentes foncières, etc.). Nouveau partage le 04/01/1810 (M<sup>e</sup> Cosnier), après acte sous seing privé du 03/01/1810 selon lequel Pierre Vincent Benoist se reconnaît débiteur envers son frère **Benoist-Cavay** de 80 000 francs (entièrement payés d'après autre acte ssp à Paris le 26/11/1834).

Suivent de nombreuses références d'actes à Angers et Durtal : achats, ventes, échanges.

Inventaire après décès d'Auguste Alexandre François BENOIST-CAVAY

M<sup>e</sup> Charles Constantin Gondouin (XXXVI/1088) du 04/05 au 05/06/1840

Voir en fin d'article

### **BENOIST-CAVAY et Victor Hugues en Guadeloupe**

Benoist-Cavay, né à Angers en 1760, fut d'abord sous-lieutenant dans le régiment de Berry cavalerie puis, en 1779, lieutenant dans celui de Nassau Siegen et partit pour l'Extrême-Orient. A 28 ans il sollicitait en vain une sous-lieutenance pour le régiment de Cayenne <sup>32</sup>.

Nous ne savons pas pourquoi il est finalement passé à la Guadeloupe en 1789. Il y a donc vécu cette période révolutionnaire complexe. Il est nommé commis au bureau des classes le 8 juillet 1789 <sup>33</sup> et obtient le brevet d'écrivain ordinaire des colonies le 06/11/1789 <sup>34</sup>. Nous le trouvons mentionné comme commissaire envoyé en inspection en Grande Terre avec Pohl par la commission générale et extraordinaire sous Collot en 1793 <sup>35</sup>.

Peu après, la Guadeloupe fut prise par les Anglais, alors que Victor Hugues, commissaire envoyé par la Convention, partait de l'île d'Aix sur la Pique le 4 floréal an II (23/04/1793), apportant le décret du 16 pluviôse an II qui abolissait l'esclavage. Il débarqua le 3 juin 1794 au Gosier puis ce fut la reconquête de la Grande Terre et le long siège de Basse Terre pendant 52 jours depuis le 20 vendémiaire III (11/10/1794). C'est à partir de cette période que Benoist-Cavay entre dans l'histoire. Nous le suivrons grâce à « Victor Hugues ou l'ambition d'entrer dans l'histoire 1762-1826 » par *Michel Rodigaux* <sup>36</sup>.

---

<sup>31</sup> Voir sur ce point, en fin d'article, l'inventaire après décès de Benoist-Cavay.

<sup>32</sup> « Marie-Guillemine Laville-Leroulx et les siens... » op. cit. p. 163.

<sup>33</sup> C/7a/76 f<sup>o</sup> 75 verso.

<sup>34</sup> Colonies E 26. Pas d'autre précision.

<sup>35</sup> GHC 216, juillet-août 2008, p. 5616, in « Papiers Rochambeau ».

<sup>36</sup> Editions SPM, avril 2017 (excellent et seul livre sur le sujet).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Benoist-Cavay s'était engagé comme grenadier dans l'armée de Victor Hugues ; il fit partie des hommes envoyés en reconnaissance au fort Saint Charles (Basse Terre) le 10 décembre 1794<sup>37</sup>. C'était le dernier bastion de résistance anglaise, avec 860 hommes dirigés par le général Prescott. Le récit qui suit est fait par le général Bernard : les Anglais avaient évacué le fort dans la nuit. Deux grenadiers « grimperent par les rainures du pont-levis, ils atteignirent les chaînes et, coupant avec leurs sabres les cordes qui les retenaient, le pont s'abattit ». Le seul obstacle fut « un carlin furieux qui s'élança sur un des grenadiers » **[Benoist-Cavay]**. « *To be sure* [Assurément] s'écria celui-ci en le saisissant dans ses bras, *tu es un brave chien ! Et je t'accorde la capitulation que ton commandant t'a chargé de nous demander pour l'honneur des armes britanniques ; tu seras mon prisonnier de guerre et je te rendrai si heureux que tu ne voudras plus me quitter.* » Le nom de Tobe-Sure, prononcé Toubichoure, fut donné à ce chien anglais qui ne quitta plus Benoist-Cavay et devint avec lui un familier de Victor Hugues.

En effet, dès lors, Benoist-Cavay resta auprès de Victor Hugues. Il devint un des membres de son conseil privé, commissaire des classes, chef d'administration à Basse Terre<sup>38</sup>. C'est le premier témoin de Victor Hugues à son mariage le 26 ventôse IV (16/03/1796) avec Angélique Jacquin<sup>39</sup>.

Bien entendu Benoist-Cavay était bien placé pour tirer profit des activités corsaires de l'époque. Il est ainsi intéressé avec le général Boudet pour un quart dans le corsaire La Légère (Lebas pour un autre quart, Victor Hugues pour un quart et le commerce n'a que le dernier quart)<sup>40</sup>. Et en 1797 Boudet et lui rachètent à Victor Hugues ses parts dans le corsaire Le Midi<sup>41</sup>.

Le 4 vendémiaire an V (25/09/1796), quand il est parrain à Basse Terre de Joseph Serâne, il est dit « *commissaire délégué pour la partie de la Guadeloupe des agents particuliers du Directoire des îles du Vent* »<sup>42</sup>

Mais, le 22 frimaire VII (12/12/1798) Victor Hugues, destitué et remplacé par Desfourneaux, embarque pour France sur La Pensée avec sa femme, ses enfants et ses proches dont le commissaire de marine Benoist-Cavay et son fidèle chien Tobe-Sure ainsi que « *les gouvernantes, domestiques, femmes de chambre des uns et des autres* », d'après le « Victor Hugues » de Michel Rodigneaux<sup>43</sup>. Après une forte tempête, ils arrivent à La Corogne le 17/02/1799 et de là rejoignent Paris.

---

<sup>37</sup> « Victor Hugues... », op. cit. p. 216-217. Reprend le récit du général Bernard, qui sera aide-de-camp de Victor Hugues en Guyane, dans *Le Navigateur*, revue maritime, volume 3, 1836 (sur Google-Books).

<sup>38</sup> « Victor Hugues... », op. cit. p. 230, 243, 266-268.

<sup>39</sup> Site iREL des ANOM, Basse Terre 1796, vues 17-19. Et « La famille de Victor Hugues (Martinique, Guadeloupe, Guyane », GHC 117, juillet-août 1999, p. 2584-90

<sup>40</sup> « Victor Hugues... », op. cit. p. 278.

<sup>41</sup> « Victor Hugues... », op. cit. p. 284.

<sup>42</sup> « Le notaire Serâne et sa famille, à Marie Galante et Basse Terre sous la Révolution », GHC 197, novembre 2006, p. 5023

<sup>43</sup> « Victor Hugues... », op. cit. p. 288-289 et « La famille de Victor HUGUES... », op. cit. GHC 117, p. 2589.

« **Portrait d'une négresse** »

Le couple Benoist-Cavay étant arrivé de la Guadeloupe en décembre 1797 (voir ci-après) et reparti avec Victor Hugues pour la Guyane à la fin de 1799, comme nous le verrons, c'est donc en 1798 ou 1799 que l'artiste-peintre **Marie Guillemine LEROULX DELAVILLE**, qui avait épousé en 1792 le frère de Benoist-Cavay, Pierre Vincent BENOIST, fit le portrait d'une domestique noire du couple, venue de Guadeloupe, domestique libre puisque l'esclavage avait été aboli en 1794. Ce portrait fut exposé au Louvre l'année suivante 1800. Il fut acquis par le Louvre dès 1818. On lui avait donné dès 1800 le titre « Portrait d'une négresse » puis, dans les années 2000, « Portrait d'une femme noire » et Anne Lafont l'a rebaptisé « Portrait de Madeleine » à l'occasion de l'exposition du Musée d'Orsay « Le modèle noir, de Géricault à Matisse »<sup>44</sup>.

Pourquoi « Madeleine » ? Parce que, quand Benoist-Cavay, « chef d'administration de la Guadeloupe », débarque à Rochefort de la frégate La Venus, venant de la Guadeloupe, le 24 frimaire an VI (14 décembre 1797)<sup>45</sup>, avec sa femme, « citoyenne Cavay », ils sont accompagnés de « Ringa, domestique du chef d'administration » et « Madeleine, servante ». Cependant Benoist Cavay a dû repartir rapidement pour la Guadeloupe puisque, nous l'avons vu, Benoist-Cavay en serait revenu définitivement avec Victor Hugues, destitué, le 22 frimaire VII (12/12/1798), débarquant à La Corogne le 17/02/1799 pour ensuite rejoindre Paris. Mais peut-être avait-il laissé en France sa femme et « Madeleine » ?<sup>46</sup>

Nous supposons pour notre part que la jeune femme portraiturée par Marie Guillemine était l'une des deux esclaves que Catherine Vidal avait reçues à son mariage en 1790, devenues libres par l'abolition de 1794, **Alzire, négresse de Guinée, environ 19 ans**, ou **Dely, aussi négresse de Guinée, environ 18 ans**. *Marianne Lévy* envisage aussi cette possibilité, imaginant que l'une des deux a été baptisée sous un prénom chrétien, mais *Anne Lafont* tranche en faveur de Madeleine qui serait créole née en Guadeloupe et non native de Guinée puisque son visage ne porte pas de trace de scarification. Nous ne prendrons pas partie puisque aucun document ne permet d'en savoir plus.

## **BENOIST-CAVAY et Victor Hugues en Guyane**

Victor Hugues, nommé par le Directoire son commissaire à la **Guyane** était à l'île d'Aix, au large de Rochefort, prêt à partir quand arriva la nouvelle du 18 brumaire (09/11/1799). Il envoya à Paris Benoist-Cavay, nommé à ses côtés ordonnateur de la Marine à Cayenne, pour se faire confirmer sa nomination par les consuls. Les passagers qui partent de Rochefort le 25 brumaire VIII (16/11/1799)<sup>47</sup> sur La Syrène sont « *Hugues (Victor), agent du Directoire, Hugues, épouse, Hugues Amélius leur fils, 2 ans, et Hugues Amélie leur*

<sup>44</sup> Voir les livres référencés dans la note du début de cet article.

<sup>45</sup> F/5b/31. Cité par Marianne Lévy, op. cit. p. 162-163.

<sup>46</sup> Dans « Marie-Guillemine Laville-Leroulx et les siens... », op. cit. p. 171, Marianne Lévy écrit que Benoist-Cavay est resté à Rochefort après son arrivée le 14/12/1797, avec un congé de 18 mois pour raison de santé puis qu'il a été employé à Rochefort ; source non précisée.

<sup>47</sup> F/5b/55.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

*filles, 1 an, Cavé (Benoist) [sic], ordonnateur, André, secrétaire général, David, noir, domestique de l'agent, Benoist, femme de chambre de l'épouse de l'agent*<sup>48</sup> ». La frégate est accompagnée de deux autres navires qui transportent les troupes. Les trois bateaux arrivent à Cayenne le 16 nivôse an VIII (06/01/1800).

Cependant, à une date que nous ignorons, Catherine Vidal est repartie pour France. D'après la correspondance familiale des Benoist, elle vivait chez sa belle-famille à Angers ou dans le domaine de son mari à Brisay près de l'Île Bouchard (lettres d'août 1803, juin 1806)<sup>49</sup>.

Benoist-Cavay, ordonnateur, est bien entendu très présent dans la Correspondance des gouverneurs de Guyane (C/14) de 1800 à 1808. Nombreux rapports, correspondance avec le ministre, etc.

Il acquiert, à une date inconnue de nous, deux habitations en Guyane : habitation dite Benoist-Cavay au canal Torcy, canton de Roura, et cotonnerie du Chenil (puis habitation Sainte-Agathe), quartier de Macouria<sup>50</sup>.

Il est souvent présent chez Victor Hugues, dans l'ancien hôtel des Jésuites devenu maison nationale, sur la place d'Armes, où « *on apprécie sa fidélité, son esprit cultivé et sa jovialité* »<sup>51</sup>. Bien entendu, Benoist-Cavay est à côté de Victor Hugues le 18 brumaire XI (09/11/1802) pour la cérémonie du serment en l'église Saint Nicolas de Cayenne<sup>52</sup>. Grâce à son action, il peut écrire au ministre en l'an VIII et IX que les finances de la Guyane sont redressées<sup>53</sup>.

Victor Hugues, souhaitant réformer l'administration de la Guyane, propose au Premier Consul en nivôse an X (janvier 1802) de créer un poste de préfet colonial pour Benoist-Cavay, réunissant la justice et l'armée<sup>54</sup>. Cette proposition ne sera pas suivie d'effet.

Mais Victor Hugues se comporte de plus en plus en dictateur et les militaires et habitants révoltés envisagent même de se débarrasser de lui pour le remplacer par Benoist-Cavay, « *honnête homme, de mœurs douces et ami de la paix, bien estimé et chéri des habitants* »<sup>55</sup>.

En 1807 une pétition contre Victor Hugues est adressée à l'Empereur, mentionnant sa cupidité et sa tyrannie et le développement aux frais de l'État de son habitation « Quartier général » mais aussi de celles de son aide-de-camp Bernard et de Benoist-Cavay<sup>56</sup>.

En 1808 les Portugais du Brésil alliés aux Anglais attaquent la Guyane française et Victor Hugues capitule le 12 janvier 1809<sup>57</sup>. Il embarque pour France le 03/03/1809 sur un

---

<sup>48</sup> « Victor Hugues... », op. cit. p. 305-306.

<sup>49</sup> « Marie Guillemine Laville-Leroux... » op. cit. p. 29 et p. 194-198.

<sup>50</sup> Voir ci-après son inventaire après décès.

<sup>51</sup> « Victor Hugues... », op. cit. p. 308-309.

<sup>52</sup> « Victor Hugues... », op. cit. p. 322.

<sup>53</sup> ANOM, C/14/78, folios 95-103.

<sup>54</sup> ANOM, C/14/79, folios 21-24.

<sup>55</sup> « Victor Hugues... », op. cit. p. 359.

<sup>56</sup> ANOM, C/14/86, folios 282-290.

<sup>57</sup> « Victor Hugues... », op. cit. p.361-377.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

parlementaire portugais, l'Infant Don Pedro, avec ses quatre filles et de nombreux autres responsables du territoire, dont Benoist-Cavay. Ils débarquent à Morlaix le 26 avril 1809.

C'est le temps du procès de Victor Hugues, détenu à la prison de l'Abbaye, pour la capitulation de Cayenne et tous ceux qui participaient au pouvoir dans le territoire viennent témoigner devant la commission d'enquête.

Le 3 octobre 1809 Benoist-Cavay, après avoir rappelé le caractère civil de ses fonctions, justifie Hugues en exposant les conditions et circonstances de sa capitulation : mesures de défense prises, faiblesse de la garnison, manque de munitions et d'approvisionnement, situation pénible des habitants à cause de l'arrêt du commerce avec l'Angleterre, affranchissement des noirs par l'ennemi <sup>58</sup>.

Ayant témoigné et sa présence n'étant plus exigée par le Conseil d'enquête, il demande le 8 octobre 1809 l'autorisation de s'absenter pour régler des affaires de famille <sup>59</sup>. Rappelons que son père est décédé à Angers en septembre 1808, alors que lui-même était à Cayenne. Mais en décembre de la même année 1809 il est rappelé à Paris avec plusieurs officiers de Cayenne pour témoigner dans le procès. Il arrive à Paris le 8 janvier 1810 <sup>60</sup>. Il expose au ministre l'impossibilité de donner des détails sur la comptabilité de la Guyane, tous les papiers y étant restés en dépôt <sup>61</sup>. L'instruction est close le 17 avril 1810 ; Hugues, malade, a été transféré de la prison de l'Abbaye à son domicile <sup>62</sup>.

Lors de la Première Restauration, Benoist-Cavay est proposé à Louis XVIII, le 27 juillet 1814, comme ordonnateur à Cayenne aux côtés de Carra Saint-Cyr, nommé gouverneur, ce qui veut dire que le gouvernement est satisfait de ses services antérieurs <sup>63</sup>. Carra de Saint-Cyr et Benoist-Cavay rédigent un rapport sur la situation à la Guyane <sup>64</sup>. Puis, après les Cent Jours, à la Seconde Restauration, le 27 août 1817, Benoist-Cavay demande au roi de l'autoriser « à se dispenser du voyage de Cayenne » pour raisons de santé ; le comte Carra Saint-Cyr procèdera donc seul à la reprise de possession du territoire <sup>65</sup>.

Benoist-Cavay ne reverra plus Victor Hugues, retourné comme simple habitant sur ses propriétés de Guyane, mais il fait partie des colons de Guyane dont les propriétés ont été séquestrées sous l'administration portugaise et qui présentent leur réclamation pour les récupérer et être indemnisés <sup>66</sup>. Cependant, le temps passant, lassé d'attendre en vain un résultat, il cède le 14 janvier 1835 à son neveu Denys Benoist, pour 1 500 francs, « tous ses droits en raison des pertes et dommages » par suite du séquestre par les Portugais en

---

<sup>58</sup> L'esclavage, aboli en 1794, avait été rétabli en 1802.

<sup>59</sup> ANOM, C/14/86, folio 334.

<sup>60</sup> ANOM, C/14/87, folios 173.

<sup>61</sup> ANOM, C/14/87, folios 188-189.

<sup>62</sup> ANOM, C/14/87, folios 73-75.

<sup>63</sup> ANOM, 1COL2.

<sup>64</sup> ANOM, 2701COL 4/1.

<sup>65</sup> ANOM, 1COL4.

<sup>66</sup> ANOM, 2701COL 81/2.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

1809, « le subrogeant dans l'effet des réclamations déjà formées renvoyées à la commission du ministère de la Guerre » (dossier 559) <sup>67</sup>.

### **Inventaire après décès**

#### **d'Auguste Alexandre François BENOIST-CAVAY**

**M<sup>e</sup> Charles Constantin Gondouin (XXXVI/1088) du 04/05 au 04/06/1840**

Benoist-Cavay, « ancien intendant de la Marine », chevalier de Saint Louis et de la Légion d'honneur, meurt en son domicile de la rue d'Enfer <sup>68</sup> n° 29 le 23 avril 1840. Il faudra un mois au notaire pour faire l'inventaire des biens et des papiers. Celui-ci est demandé par sa veuve et commune en biens Catherine Vidal, par ses héritiers, ses neveux Prosper et Denys et ses petits-neveux Cochin et par sa sœur Félicité veuve de Jully, demeurant en Anjou et qui est créancière de la succession.

La cave ne contient que 150 bouteilles vides et la remise 2 stères de bois à brûler. Au rez-de-chaussée la cuisine et une salle basse ; au premier étage deux pièces et des « toilettes à la duchesse », le tout sur cour ; pas de deuxième étage (autres locataires ?) ; au troisième étage les pièces (un salon et 5 pièces) ont vue sur rue.

La garde-robe du défunt est importante : une redingote de drap bleu et une autre de drap gris ; 2 habits de drap bleu ; 7 paires de chaussures ; un chapeau rond ; 4 pantalons de drap et 6 d'été ; 6 gilets et 16 d'été ; 81 chemises de toile ; 50 mouchoirs et 12 de poche en coton ; 19 caleçons de toile ; 6 mouchoirs de toile fine ; 65 paires de bas de fil et coton et 14 de soie ; 25 paires de chaussettes de fil, coton et laine ; 20 cravates de batiste ; 12 bonnets de coton ; 1 serre-tête.

L'argenterie comprend 12 couverts, 1 cuillère à ragoût et 12 cuillères à café, en argent, poinçon de Paris (2kg 300 (460 francs) ; 1 couteau et 1 fourchette à découper, 12 couteaux de table à manche d'ébène, 24 couteaux à dessert à lame d'argent (48 francs) ; 1 nécessaire de voyage en bois d'acajou avec tous ses accessoires (30 francs) ; 1 montre dans sa boîte d'or à collier (50 francs).

8 décorations de la Légion d'honneur et de Saint Louis (40 francs) ; 4 lunettes de longue vue (40 francs) ; 1 épée à poignée d'argent doré et 2 cannes de jonc à pommeau d'or (60 francs) ; 4 paires de bésicles en argent, 2 en écaille et 5 en acier, 2 binocles en argent à manche d'écaille (30 francs) ; 1 tabatière en buis doublée en or (20 francs).

La liste des livres des bibliothèques occupe 3 pages ; encyclopédies, Annales de voyages, Annales maritimes et coloniales, Revue des Deux Mondes ; Dictionnaire de Moreri en 10 volumes, dictionnaires de géographie en 20 volumes, d'histoire naturelle en 36 volumes, Dictionnaire universel historique en 20 volumes ; Biographie universelle de Michaud en 52 volumes, Biographie des hommes vivants en 5 volumes ; Cours complet d'agriculture en

---

<sup>67</sup> Inventaire après le décès de Benoist-Cavay, ET/XXVI/1088, 04/05/1840.

<sup>68</sup> Le nom de la rue (et de la place) vient de la Barrière d'Enfer percée en 1784 dans le mur des Fermiers-Généraux et il est devenu Denfert-Rochereau après la mort en 1878 du colonel Denfert-Rochereau, gouverneur de Belfort et célèbre sous le surnom de « Lion de Belfort » pour avoir dirigé sa résistance lors du siège pendant la guerre de 1870.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

13 volumes ; Art de vérifier les dates en 27 volumes, Campagnes de 1814 et 1815, Histoire d'Angleterre, des Croisades, Histoire de Perse ; De l'Allemagne et Considérations sur la Révolution de Madame de Staël ; Voyages au Pérou, en Tartarie, en Amérique, dans l'Amérique méridionale, aux Antilles, à Pékin ; Volumes sur Paris, Versailles, les Provinces ; Commentaires de César, Annales du code civil ; La maison rustique en 3 volumes ; Atlas universel, Atlas de Lesage ; Correspondance de Grimm ; Don Quichotte, Rabelais en 3 volumes.

L'estimation totale du mobilier s'élève à 4 287 francs.

Les papiers :

- contrat de mariage chez M<sup>e</sup> Boyer à Pointe à Pitre le 02/11/1790 (voir début de cet article)
- partage des successions de Pierre Benoist et Denise Darlus son épouse entre les deux frères et la sœur le 09/09/1809 devant M<sup>e</sup> Crosnier à Angers ; les biens et valeurs que Benoist-Cavay a recueillis n'existent plus : les immeubles ont été vendus de 1817 à 1819 ;
- 31 pièces de compte entre Benoist-Cavay et M<sup>e</sup> Crosnier ;
- Brevet de pension de 2 400 francs sur la caisse des Invalides de la Marine ;
- Domaine du Haut Brizay <sup>69</sup>, acquis et revendu par Benoist-Cavay :

13 messidor VII, Me Moron à Angers : M. et Mme Benoist de La Hussaudière, en présence de Pierre Vincent Benoist aîné et de M. et Mme de Jully vendent à leur neveu Benoist-Cavay la terre du Haut Brizay, contre une rente viagère sur leurs deux têtes de 2 800 francs les 3 premières années et 3 000 pour les suivantes ; rente éteinte par le décès de Mme de La Hussaudière.

02/04/1819 Me Bidault à Tours : MM Cousseau fils et Bruère adjudicataires du domaine du Haut Brizay, du Bois Légat et du Plessis au canton de l'Île Bouchard, arrondissement de Chinon, mis en vente suite à la requête de Benoist-Cavay, pour 218 000 francs auxquels s'ajoutent 35 000 francs pour la vente du domaine du Bois Bouchard fin décembre 1818 : les deux sommes sont plus que suffisantes pour éteindre l'intégralité des dettes.

- 36 pièces sur les « **affaires de Guyane** » :

Procès entre Benoist-Cavay et Philippe DUCLER (DUCLERC ?)

Le 15/12/1818, par acte sous seing privé, Benoist-Cavay a vendu à Philippe Ducler les biens qu'il possédait à Cayenne : habitation dite Benoist-Cavay au canal Torcy, canton de Roura, et cotonnerie du Chenil (depuis habitation Sainte-Agathe), quartier de Macouria <sup>70</sup>, dont 6 000 francs quittancés et le surplus délégué par Benoist-Cavay à ses créanciers.

---

<sup>69</sup> Indre et Loire, 37, au sud-ouest de l'Île Bouchard et à une trentaine de km au nord de Chatellerault.

<sup>70</sup> Cette habitation Sainte Agathe avait pour régisseur en 1827 Louis Marie Toulmé, fils de Louis, familier de Victor Hugues (voir p. 2 de l'article « TOULMÉ, curé de Marie-Galante, ses épouses et sa famille » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2012-art08.pdf>). Le nom est conservé et le lieu a

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Le 09/02/1823, acte de société entre les mêmes, par lequel ils conviennent que l'habitation du canton de Roura leur appartiendra par moitié et qu'ils se partageront les revenus sous certaines déductions <sup>71</sup>.

Le 09/02/1825, par arrangement entre Benoist-Cavay et Ducler une partie de la propriété du canal Torcy est vendue par Ducler au gouvernement français pour éteindre une dette de Benoist-Cavay envers ce gouvernement

Plus tard procès entre Benoist-Cavay et Ducler pour non-paiement du prix de la vente de 1818 et le 01/07/1836 règlement entre eux.

Cession par Benoist-Cavay à son neveu Denys Benoist, le 14/01/1835, de tous ses droits en raison des pertes et dommages subis lors du séquestre par les Portugais en 1809, le subrogeant dans l'effet des réclamations déjà formées.

Le 16/10/1838 Benoist-Cavay a cédé à Adolphe Marie Michel Ange SAINT QUENTIN, de Guyane <sup>72</sup>, tous ses droits comme propriétaire originaire de l'habitation Sainte-Agathe (avant Le Chenil), quartier de Macouria, et tous droits à son profit dans les actes passés avec Philippe Ducler, détenteur actuel des biens en Guyane, contre 15 000 francs et une rente annuelle et viagère de 1 500 francs au profit de M. et Mme Benoist-Cavay, payable par trimestre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1839.

Le 4 juin 1840, l'inventaire étant terminé, Mme Vidal veuve Benoist-Cavay est autorisée à donner congé des lieux occupés par le défunt, payer les loyers, faire les réparations locatives, vendre tout ou partie du mobilier, etc.

---

été l'objet de fouilles archéologiques préalables en 2009 : voir p. 22-24 du bilan <https://www.youscribe.com/BookReader/Index/1669225/?documentId=1647160>.

<sup>71</sup> Acte de société non mentionné dans l'inventaire mais qui figure dans le résumé du procès en pp 673-4 de la Jurisprudence Générale. Répertoire méthodique Tome XLII, (rapporté par Pierre Baudrier, GHC 221, janvier 2009, p. 5764).

<sup>72</sup> Né à Paris en 1804 et mort à Cayenne en 1850, président du conseil colonial ; marié avec une de Kerckove, il est membre d'une famille nombreuse et notable de Guyane. Nombreuses références dans GHC (voir les index), dont l'article « Famille SAINT QUANTIN ou de SAINT QUENTIN (Guyane) », GHC 39, juin 1992, p. 586-591.

**Inventaire après décès  
de Catherine VIDAL veuve BENOIST-CAVAY  
M<sup>e</sup> Louis Édouard Dreux (CVIII/1150) le 12/04/1845**

Marie Catherine Élisabeth VIDAL, veuve d'Auguste Alexandre François Benoist-Cavay, rentière, est décédée 4 ans après son mari, à 87 ans 4 mois, le 16 novembre 1844 à Paris, 12<sup>e</sup> ancien, impasse Longue Avoine n° 1 <sup>73</sup>, dans un appartement de la maison de santé du docteur Pinel.

Par un testament olographe du 24/02/1841, déposé aux minutes de M<sup>e</sup> Dreux le 22/11/1844, elle avait désigné comme légataires universels les deux neveux de son mari, Prosper Désiré comte Benoist, propriétaire demeurant place Vendôme n° 8, et Denis Aimé René Emmanuel Benoist, membre de la chambre des députés, demeurant ci-devant rue de la Madeleine n° 1 et au décès de sa tante rue Pigalle n° 8.

En raison de la non-existence d'héritiers de leur tante et après un acte de notoriété dressé chez M<sup>e</sup> Dreux le 21/12/1844, une ordonnance du 30/12/1844 les envoya en possession de ce legs universel.

Cependant l'inventaire fait par le notaire le 12 avril 1845, qui n'a pris qu'une journée, donne une impression assez misérable, comparativement avec ceux faits après le décès de son mari et du frère de celui-ci.

L'estimation des meubles, linge et bijoux atteint un total de 193 francs 50 : paravent, vieux fauteuil, vieux tapis de lit et édredon, seau en zinc et chaise percée ; vieilles robes, vieilles chemises en coton, fichus, bonnets, mouchoirs et bas, deux vieux châles et un vieux chapeau ; deux bagues, un petit lorgnon, une paire de lunettes en or et une en argent, une paire de boucles d'oreilles.

La déclaration des actifs faite par le comte Benoist, outre 125 francs en deniers comptants, ne mentionne que le prorata de pensions et rentes : pension due par la succession Cosnier ; pension de 1 000 francs sur la caisse des Invalides ; rente viagère de 1 500 francs due par M. de Saint Quentin, de Cayenne, qui était payée par l'entremise de M. l'abbé Caille Desmares, mandataire de M. de Saint Quentin. Ces deux dernières, pension et rente viagère, étaient mentionnées dans l'inventaire après décès de son mari.

Le passif, de 461 francs 80, payés par le comte Benoist, consistait en frais divers et soins remboursés à M. Barbier, service à l'église et convoi, paiement fait au sculpteur marbrier pour la tombe.

---

<sup>73</sup> L'impasse Longue Avoine, au bout de la rue du Faubourg Saint Jacques, a disparu avec le percement en 1867 du boulevard Saint Marcel, nommé par la suite boulevard Arago (Dictionnaire administratif des rues de Paris et de ses monuments, Félix Lazare, 1844, p.42, et <https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/> ). Elle était donc toute proche de la rue d'Enfer où est mort son mari.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

**Michel SANCHO et Hélène GRENIER**

C'est Michel Sancho qui avait la garde du mobilier de Benoist-Cavay, le 4 juin 1840, après en avoir fait la présentation au notaire pour l'inventaire.

Une déclaration de Benoist-Cavay, du 01/07/1821, comprise dans les papiers de sa succession, nous informe sur lui : **le nommé Michel Sancho, né en Afrique**, ramené en France en 1809 par Benoist-Cavay, est depuis resté volontairement et librement à son service et l'a toujours servi avec zèle et fidélité. Benoist-Cavay se chargeait de pourvoir à son entretien et à sa nourriture mais ne lui payait pas de gages<sup>74</sup> (300 francs par an), préférant les accumuler pour lui jusqu'à son décès.

Michel Sancho précise qu'il s'est toujours entretenu et habillé à ses dépens depuis un grand nombre d'années. A la somme due pour les gages (5 000 francs) il faut ajouter 1 000 francs prêtés par Sancho à son maître.

Il faut y ajouter aussi les gages dus à Mme Hélène Grenier, cuisinière, femme de Michel Sancho : 200 francs par an, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1835 (les gages des années précédentes sont compris dans les 5 000 francs dus à Michel Sancho).

Grâce à l'état civil reconstitué, nous savons que Michel Sancho a épousé, le 19/03/1822 à Paris 10<sup>e</sup>, Hélène Grenier, fille d'Hélène Françoise Denyse Grenier. L'acte figure intégralement, ce n'est pas une simple mention :

- Mr Michel Sancho, homme de confiance, 29 ans, « *né dans l'intérieur de l'Afrique en 1792* »<sup>75</sup>, de père et mère inconnus, demeurant rue de Seine n° 34
- Mlle Helaine Grenier, cuisinière, 26 ans, née à Angers, Maine et Loire, le 22 vendémiaire an IV (14/10/1795), demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, fille majeure d'Hélaine Françoise Denise Grenier, décédée à Montreuil-Bellay, Maine et Loire, le 07/04/1806.

Les témoins sont :

- M. Benoist Cavay, demeurant rue d'Enfer n° 29, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint Louis, 62 ans ;
- M. Pierre Melchior Marie, demeurant rue de Seine n° 34, marchand épiciier, 38 ans
- M. Mathieu Poussière, demeurant rue Saint Dominique n° 27, militaire retraité, 42 ans ;
- M. Gaspard Cadot, demeurant rue Mazarine n° 17, employé, 51 ans

L'épouse signe ; l'époux ne sait pas (dans l'inventaire après décès de 1840 il signera, très mal).

Le mariage religieux a été célébré le surlendemain 21/03/1822 en l'église Saint Germain des Prés (d'après FamilySearch, consulté sur Geneanet).

Ils ont eu au moins des jumeaux, Jean Eugène Charles et Hippolyte Victor Sancho, nés le 15 et baptisés le 17/02/1829 (FamilySearch) et une fille, Jeanne Hélène, décédée à Paris

---

<sup>74</sup> Les gages : rémunération des domestiques.

<sup>75</sup> Il n'avait donc que 16 ans quand Benoist-Cavay l'a ramené de Cayenne en 1809.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

12<sup>e</sup>. le 30/07/184 ? (nous n'avons pas retrouvé l'acte, l'année étant mal écrite sur la fiche de l'état civil reconstitué).

Michel Sancho est mort à Paris 10<sup>e</sup>, rue Jacob n° 47, le 20 janvier 1853 : il est dit frotteur <sup>76</sup>, âgé de 63 ans, marié.

Si ces actes figurent dans l'état civil reconstitué c'est probablement parce qu'un descendant en a demandé l'inscription : un des jumeaux ?

Nous avons commencé cet article avec le « Portrait d'une négresse » et nous le terminons avec Michel Sancho, né en Afrique, resté au service de son maître jusqu'au décès de celui-ci et marié à Paris. Les relations entre maîtres blancs et serviteurs noirs dans la première moitié du XIXe siècle sont plus complexes qu'on ne le croit et dit habituellement.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

---

<sup>76</sup> D'après le Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le XIIIe siècle, d'Alfred Franklin, Paris 1905 : « un frotteur est celui dont le métier est de mettre en couleur les parquets et les carreaux des appartements, de les cirer et de les entretenir luisants, en ôtant la poussière et les taches avec une forte brosse qui est attachée au coup de pied avec une large courroie de cuir. » Mais il peut s'agir plutôt en ce milieu du XIXe siècle d'un « raboteur de parquet », comme ceux peints en ce même XIXe siècle par Gustave Caillebotte.